



Fédération des Jeunes Agriculteurs (FJA)
Assemblée annuelle - 4 mars 2010 - 19h30 - Espace Senghor – Gembloux
Qu'attendent les jeunes agriculteurs européens de la future Politique Agricole
Commune?

Table-Ronde entre organisations agricoles membres du CEJA

1. Pour votre organisation, quels doivent être les objectifs que la future PAC devrait permettre d'atteindre?

Parmi les objectifs cités ci-dessous, quels sont ceux sur lesquels vous souhaiteriez insister (que vous définiriez comme étant prioritaires). Commentez brièvement.

Pour la FJA, les objectifs majeurs à rencontrer par la future Politique Agricole Commune correspondent aux priorités initiales de la PAC à savoir :

- 1) Assurer un revenu correct et viable à un maximum d'agriculteurs via des prix rémunérateurs et stables pour leurs productions. L'essence même du métier d'agriculteur est de gagner sa vie par son travail et la vente de ses produits et non pas en bénéficiant d'aides compensatoires
- 2) Assurer une auto-suffisance alimentaires aux citoyens européens (en quantité et en qualité) avec des prix stables et abordables.
- 3) Permettre de conserver une agriculture familiale à taille humaine.

Pour rencontrer ces trois objectifs fondamentaux: il y a l'absolue nécessité d'une stabilité réglementaire et d'une gestion efficace des marchés. on en reparlera toute à l'heure

En ce qui concerne les autres objectifs énoncés, il va de soi qu'en tant que jeunes, nous ne sommes clairement pas opposés au progrès, ni au développement, ni à la modernisation de l'agriculture. Mais nous pensons également que les objectifs prioritaires de la PAC ne doivent pas reposer sur la recherche de la compétitivité à tout prix. L'agriculture européenne n'a pas pour vocation de conquérir le monde avec ses productions. Les agriculteurs européens n'ont, par exemple, rien à gagner à s'attaquer au marché chinois avec leur fromage. Progrès, innovation et développement oui; compétitivité à tout prix non!

2. Les marchés, livrés à eux-même, sont-ils capables de fonctionner sans intervention régulatrice?

Pour la FJA, la réponse à cette question est clairement NON.

Continuer la voie sur laquelle nous sommes engagés depuis 1992 ne serait pas profitable pour les jeunes agriculteurs. Il ne faut jamais perdre de vue qu'on est ici avec une notion fondamentale: l'alimentation de la population.

Si bien entendu, l'agriculture a une dimension économique dont il faut tenir compte et elle a surtout une dimension sociale. Elle ne peut être soumise aux seules lois du marché. Sans plus aucun système de régulation, la moindre variation des volumes entraîne une forte variation de prix, avec le très grand risque de trop forte volatilité (qu'on a bien expérimentée ces 3 dernières années)
Cette volatilité n'est bonne ni pour le producteur, ni pour le consommateur.

- Pour les agriculteurs : la volatilité des prix empêche toute vision à moyen et long terme sur les orientations à donner à leurs exploitations et empêche tout raisonnement sur les investissements.
- Pour les consommateurs, Les fortes hausses de prix (de fin 2007-début 2008) relancent l'inflation, ce qui n'est profitable pour personne. Et chacun sait également maintenant que quand les prix sont bas, ils ne sont pas automatiquement répercutés sur les prix payés dans les magasins où les consommateurs achètent leurs produits...
- Et revenons aux agriculteurs, et plus particulièrement aux jeunes agriculteurs que je représente ici: les trop fortes baisses de prix que nous avons connues ces derniers temps touchent tout le monde, tous les agriculteurs, ...mais les jeunes qui ont investi (et qui ont des charges de remboursements importantes) ne sont pas les derniers à en subir directement les conséquences!

C'est pour ces raisons (et pour d'autres que je n'aurais pas le temps de développer ici) que nous pensons que la libéralisation non-maîtrisée des marchés constitue une menace pour notre modèle agricole familial. Il est absolument nécessaire de conserver des instruments de gestion des marchés. Et ces instruments doivent être bien plus forts que de simples filets de sécurité.

Trois instruments de base fondamentaux :

- Premier outil: une gestion efficace de nos frontières européenne ...En réutilisant efficacement les mécanismes de régulation tels que les droits variables aux importations, on n'est pas là dans le repli sur soi... mais on est en cohérence avec nos objectifs agricoles et alimentaires...Evidemment nous avons besoin d'un marché, nous sommes également exportateurs...et importateurs..., mais cela ne veut pas dire mettre tout et n'importe quoi en concurrence. Si je prends l'exemple de notre élevage bovin européen, on ne peut pas mettre en concurrence une viande produite sous des normes strictes en matière environnementales, sociales et de bien-être animal avec une viande produite dans des conditions parfois déplorables. Il y a là une distorsion de concurrence flagrante.

() De plus, (et j'ouvre là une petite parenthèse) il est important de conserver un élevage bovin en région wallonne qui est fortement lié au sol et qui, par le maintien et l'entretien des prairies joue un rôle non-négligeable en termes de captures du CO₂, de biodiversité, d'entretien du paysage...Le même type de réflexion peut être porté sur d'autres types de productions.

- 2^{ème} outil qui nous semble utile en agriculture (à combiner au 1^{er} dont je viens de parler bien sûr): celui de la gestion des volumes adaptées à la consommation. C'est un des fondamentaux, aujourd'hui jeté aux oubliettes. Cette gestion adaptée est garante d'un meilleur prix pour les producteurs et à l'avantage de ne rien coûter à la société.

- Enfin, et cela va de soi (mais nous ne voudrions pas que le débat sur la future PAC se limite à ça)...Conserver des mécanismes efficaces d'intervention forts et rapides qui doivent pouvoir être activés en cas de crises.

Aujourd'hui, beaucoup remettent en cause les outils existants en les qualifiant d'obsoletes (ou de "vieux"). S'il faut sans doute une modernisation de ces outils, tout ne doit pas être jeté à la poubelle. La tendance aujourd'hui est de nous en proposer de nouveaux qui nous semblent non substituables et par ailleurs difficilement réalisables.

Je prends l'exemple des assurances « revenu » pour les agriculteurs : quelle compagnie va prendre le risque de se lancer dans un tel système, sur quelle base de revenu? Et avec quel système de financement???

Vous l'avez compris (et c'était également l'objet de la 1^{ère} sous question), par rapport à l'OMC, il est essentiel de faire valoir l'exception agricole, tout comme il existe l'exception culturelle. Le commerce ne doit pas prendre le dessus sur le droit à l'alimentation. Il s'agit là d'un enjeu capital tant pour les agriculteurs que pour les citoyens et ce qu'il se situe au nord ou au sud de notre planète.

3. Peut-on en faire "plus" pour répondre aux attentes de la société dans le domaine de la protection de l'environnement (eau, sol, biodiversité) et de la contribution à la lutte contre le réchauffement climatique avec "moins" (moins de prix rémunérateurs et/ou moins d'aides compensatoires)?

Il apparaît inévitable que les attentes de la société vis-à-vis de l'agriculture européenne vont être de plus en plus nombreuses et de plus en plus orientées vers la préservation de notre cadre de vie que ce soit en matière de protection de l'environnement, de l'eau, de la conservation de la biodiversité, de l'aménagement du territoire, de la santé humaine et animale...

Cela va se traduire sans doute par plus de conditionnalités ou d'autres formes de conditionnalités sur le paiement des DPU.

Je tiens cependant à insister sur le fait que ces aides directes, tant décriées, ont été mises en place pour compenser une perte de revenu due à la chute des prix de nos productions agricoles...et que depuis lors les prix ne se sont pas vraiment améliorés... (En Région wallonne, elles représentent selon le type d'exploitation jusqu'à 80% du revenu de l'agriculteur, Gary l'a rappelé toute à l'heure...)

Si on demande plus de services aux agriculteurs, il est clair que cela nécessitera des moyens. Il est donc essentiel de maintenir un budget fort pour la PAC et notamment au niveau du 1^{er} pilier. (Et de doter l'environnement d'un vrai budget?)

Pour nous, la première réponse aux besoins et aux attentes de la société dans ces domaines passe par la conservation d'un grand nombre d'exploitations de taille familiale qui, par nature, sont diversifiées ...et ce sur tout le territoire européen et pas seulement dans des bassins de productions qui possèdent des avantages comparés à d'autres (et qui sont donc plus "compétitifs"...jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par d'autres eux aussi plus compétitifs...). Il s'agit d'une réponse simple aux demandes en termes de biodiversité, de conservation du paysage, de demande en produits de qualités...Encore faut-il que la future PAC puisse le permettre.

4. Souhaitez-vous poser une question à nos intervenants de la session introductive?